



91^e TROPHÉE ROYAL

Tournoi National d'Art Dramatique

PRIX & CHALLENGES

SAISON 2026-2027

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES ASBL

*Association sans but lucratif, sous le Haut Patronage de S.M. le Roi,
reconnue par l'État et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles*

Les Compagnies participantes qui ne remportent aucun prix, challenge ou prime reçoivent une prime de participation, dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration.

Dans le cadre du Trophée Royal, pour autant que le spectacle présenté soit de qualité artistique évidente, le jury itinérant des sélections attribue les distinctions suivantes :

PRIX D'AUTEUR BELGE

et une prime de 300€ et la médaille de bronze de la Fédération attribuées à la compagnie ayant donné la meilleure interprétation d'une pièce d'auteur belge. Priorité est donnée aux auteurs belges sur les adaptateurs belges de pièces étrangères.

PRIX HATHOR

et une prime de 300€ attribués à la compagnie dont la création en matière de musique et de décors sonores aura été jugée d'un réel apport à l'œuvre présentée.

PRIX PHEBUS

et une prime de 300€ attribués à la compagnie dont la création en matière d'éclairage aura été jugée d'un réel apport à l'œuvre présentée.

PRIX DES JEUNES TALENTS

et une prime de 300€ attribués à la compagnie qui aura présenté le meilleur spectacle faisant une large place aux jeunes.

CHALLENGE GUY VILLERS

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant présenté la meilleure réalisation d'un spectacle d'écriture récente (moins de 10 ans).

CHALLENGE LOUIS STUERBAUT

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant présenté le meilleur spectacle réalisé par un metteur en scène non-professionnel. La médaille de bronze de la Fédération est accordée au metteur en scène, à titre personnel.

CHALLENGE EDOUARD HEBDEN

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant réalisé la plus belle présentation scénique au service de la pièce.

CHALLENGE ROBERT BERX

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant présenté, avec imagination, créativité et grande économie de moyens, un spectacle réalisé uniquement par des amateurs.

CHALLENGE DEWITTE-CAILLOUX

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant fait preuve d'inventivité dans la création et la réalisation d'accessoires ou d'éléments de décor.

CHALLENGE CLAUDE SURITZ

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant su faire preuve d'un emploi créatif, cohérent et maîtrisé des nouvelles technologies au service de son projet artistique.

CHALLENGE FERNAND DARDING

et une prime de 300€ attribués à la compagnie ayant manifesté, dans le choix de la pièce, un souci d'originalité, de recherche et de découverte.

CHALLENGE JEAN ET LÉOPOLD MARTIEN

et une prime de 300€ attribués à la Compagnie ayant réalisé la meilleure mise en scène.

CHALLENGE LOUIS DELFORGE

et une prime de 300€ attribués à la Compagnie ayant fait preuve de la meilleure interprétation d'ensemble.

PRIX SPÉCIAUX DU JURY ITINÉRANT

Une subvention est mise à la disposition du Jury itinérant qui peut la distribuer en tout ou en partie aux compagnies dont certaines qualités ont été particulièrement appréciées. Chaque prix spécial sera accompagné d'une prime de 300€.

LES LAURÉATS

Les compagnies ayant présenté les meilleurs spectacles seront désignées lauréates à l'issue des Sélections et seront appelées à participer à la Finale du Trophée Royal.

FINALE DU TROPHÉE ROYAL

- Le Prix du Public et une prime de 300€ décernés suivant le résultat du vote des spectateurs ayant assisté aux trois finales
- Le vainqueur du Trophée Royal remporte la Coupe-Challenge du Roi Albert 1er, la médaille d'or de la Fédération et une prime de 1.000€, attribuées par l'ensemble du jury à la pièce réunissant la majorité des suffrages
- Les autres troupes lauréates remportent la médaille d'argent de la Fédération et une prime de 400€



fncd-trophee-royal.be



fncd.be



[@fncdtv](https://www.youtube.com/@fncdtv)



[fncd.asbl](https://www.facebook.com/fncd.asbl)



[fncd.asbl](https://www.instagram.com/fncd.asbl)